

33ème session de la Conférence de la FAO

La Mauritanie appuie les réformes de l'Organisation

La Mauritanie a exprimé, mardi à Rome (Italie), sa reconnaissance et son appui aux réformes de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), dont la 33ème Conférence générale se tient dans la capitale italienne du 19 au 26 novembre 2005.

A cette occasion, le ministre de l'hydraulique, M. Ely Ould Ahmedou, a souligné que le gouvernement mauritanien apprécie positivement les réalisations de la FAO, sous l'impulsion particulièrement dynamique de son Directeur Général, Monsieur Jacques DIOUF et appuie sans réserve ses propositions de réformes intitulées "Une vision pour le 21ème Siècle".

Le ministre a souhaité que ces réformes contribuent à des économies réorientées vers des activités opérationnelles sur le terrain et qu'elles s'inscrivent avec pertinence dans le contexte global de celles de toutes les Organisations du système des Nations Unies. "Elles permettront sans aucun doute d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment celui tant attendu de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées pour 2015 au plus tard", a réaffirmé le ministre.

Le programme de réformes vient à

son heure, il devra être adopté sans attendre et des moyens substantiels devront être fournis pour assurer sa mise en œuvre, a également lancé le ministre, avant de souligner que le soutien au Directeur général et à la FAO devra être à la hauteur des immenses espoirs que les populations laborieuses des pays pauvres et en voie de développement, seules bénéficiaires, fondent sur l'Organisation. Par ailleurs, le ministre a exprimé la reconnaissance de la Mauritanie à la FAO avec laquelle elle entretient une coopération touchant plusieurs domaines, allant de l'appui aux agriculteurs et éleveurs, au renforcement des capacités nationales, à la sécurité alimentaire et à la lutte anti-acridienne.

En effet, la coopération entre mon pays et la FAO est ancienne et multiforme; elle est d'autant plus importante pendant cette période particulière durant laquelle, après le changement intervenu le 3 Août 2005, les hautes autorités nationales se sont fermement engagées à réhabiliter l'Etat de droit, à assurer une bonne gouvernance et à organiser des élections transparentes pendant une période de transition de 19 mois, a rappelé le ministre de l'Hydraulique.